

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS (3) ANS

Titanium Technologie offre la présente Garantie limitée, celle-ci étant valide pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat originale du présent produit Titanium Technologie (ci-après : le «Produit»). Une liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée se trouve à la fin du présent texte de garantie. La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.



La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

Le présent Produit est un produit de qualité. Il a été conçu et sélectionné avec soin. S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant le ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification de Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période de trois (3) ans couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves.

EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA GARANTIE LIMITÉE

La présente Garantie limitée ne s'applique pas :

1. aux pièces consommables;
2. à l'usure normale;
3. lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées par le fabricant;
4. lorsque le Produit n'est pas installé par un électricien accrédité lorsque des travaux en électricité sont requis;
5. lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit sont oblitérés ou supprimés;
6. aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit, notamment, les égratignures, bosses etc.;
7. aux frais de main-d'oeuvre, notamment d'installation, de désinstallation ou d'expédition du Produit, lesquels seront assumés par l'acheteur;
8. aux frais d'appel de service lorsque cet appel de service est fait alors que la présente garantie n'est pas applicable;
9. lorsque les dommages, défauts ou autres problèmes sont causés par :
 - a. un usage anormal du Produit;
 - b. un entretien inadéquat du Produit;
 - c. une mauvaise installation du Produit ou une installation non-conforme au guide d'installation (s'il en existe un);
 - d. une modification, une réparation ou un démontage apporté au Produit par une personne non autorisée par le détaillant ou le fabricant;
 - e. le transport par l'acheteur, son commettant, préposé ou mandataire;
 - f. une négligence de l'acheteur, son commettant préposé ou mandataire;
 - g. un accident
 - h. un cas de force majeure (sont considérés comme étant des cas de force majeure aux fins des présentes, notamment : les catastrophes naturelles, la foudre, les inondations, les incendies etc.);
 - i. tout événement non imputable au Produit lui-même.

En aucun cas le fabricant ou le détaillant ne peut être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, spécial, indirect, accessoire ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Produit. La responsabilité de ceux-ci se limite au montant du prix de vente du Produit tel qu'indiqué sur la facture et acquitté par l'acheteur lors de l'achat. Il est entendu que ceci n'a pas pour effet de limiter, restreindre ou exclure la protection accordée par la garantie légale.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française a préséance.

MODIFICATIONS

Le présent texte de garantie pourrait être modifié en tout temps.

Liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée :

1) TT-2216-XX *	7) TT-5050-XX *	11) TT-DOWN-016-XX	16) TT-PSU-IP20-XX (MEANWELL)
2) TT-2835-XX *	7) TT-5630-XX *	12) TT-DR-CV-XX	17) TT-PUCK-2.2W-XX
3) TT-335-XX *	8) TT-COB-L528-XX *	13) TT-DR-CVB-XX	18) TT-PUCK-3W-XX
4) TT-3528-XX *	9) TT-DOWN-007-XX	14) TT-DR-CVZ-XX	19) TT-PUCK-400-VX
5) TT-3538-XX *	10) TT-DOWN-008-XX	15) TT-FL-XX-XX	

* Les rubans DEL sont garantis seulement si ils sont installés dans nos profilés d'aluminium et utilisent nos transformateurs.

Note : La présente liste de produits pourrait ne pas être à jour. Veuillez vous référer plus spécifiquement au produit lui-même (notamment, son emballage ou guide d'installation) pour vous assurer qu'il est bel et bien visé par la présente Garantie limitée.